

INITIATIVE TRANSFRONTALIERE MAYOMBE

REUNION DU COMITE TECHNIQUE REGIONAL SUR LA VALIDATION DE LA STRATEGIE DE LONG TERME

(République d'Angola, République du Congo et République Démocratique du Congo)

Luanda - 19 à 20 janvier 2012

ORDRE DU JOUR

I° Présentation du Contexte transfrontalier de l'écosystème Mayombe et des résultats préliminaires accomplis (en plénière)

II° Examen et adoption des documents stratégiques (en Commission de travail, voir leur composition en bas)

- ✓ **Rapports de la 1^{ère} phase et de la phase Intérimaire**
- ✓ **Programme Transfrontalier de la Conservation de la Biodiversité dans l'Ecosystème Mayombe.**
- ✓ **4 Etudes stratégiques du Projet** (*Etude de faisabilité sur les corridors biologiques, Problématique sur l'accès et l'utilisation des terres et systèmes fonciers dans les trois Pays, Etude sur les potentialités socio-économiques et environnementales de l'écosystème Mayombe*).
- ✓ **3 Documents du Projet à soumettre aux donateurs et/ou Bailleurs des Fonds** (*PIF Mayombe, Plan stratégique quinquennal et document de renforcement des activités transfrontalières et Coopération intra-régional dans l'écosystème Mayombe*).
- ✓ **Autres documents de travail** (*Addendum sur l'institutionnalisation des aires protégées et définition des limites de l'aire transfrontalière protégée avec prise en compte du contexte côtier, Critères et modalités d'adhésion du Gabon et Résultats et leçons préliminaires apprises*).
- ✓ **Déclaration Commune sur les enjeux de Rio+20**
- ✓ **Stratégie Régionale pour la diversification des sources de financement du Projet**

III° Examen et Adoption du Rapport synthèse (Plénière)

VI° Divers

CALENDRIER DES ACTIVITES

Journée du 19 janvier 2012

Séance d'ouverture: 8h30-09h00: Ministre Fatima Jardim

Maitre des Cérémonies : Aimé Joseph Nianogo/ Directeur de l'UICN-PACO

I° Présentations du Contexte et des Résultats de l'Initiative Mayombe: 09H00-12H50

Contexte et Résultats Préliminaires			
Activités	Orateur	Modérateur	Heure
Contexte transfrontalier de l'Initiative Mayombe dans les quatre pays	Tamar Ron	Dr. Soki Kuedikuenda	09h00-09h25
Résultats et leçons préliminaires de l'Initiative Mayombe (Avril 2009 à Janvier 2012)	Agostinho Chicaia		09h25-9h50
Quelques lignes générales des études stratégiques sur l'accès et l'utilisation des terres et les systèmes fonciers, les potentialités socio-économiques et environnementales de l'Écosystème Mayombe	Tamar Ron		9h50-10h15
Plan Stratégique du Projet pour les cinq ans	Jacques Somda		10h15-10h40
Séance des Questions et Réponses			10h40-11h20
PAUSE Café			
Contexte et Résultats Préliminaires (suite)			
Activités	Orateur	Modérateur	Heure
Esquisse de la conservation de la biodiversité dans le Mayombe	Maiga Alkassoum	Dr. Joaquim Lauriano	11h30-11h50
Étude comparative du Cadre légal, institutionnel et politique dans les trois pays et formalisation du cadre institutionnel de la Coordination Régionale	Teresa Amadora		11h50-12h20
Séance des questions et réponses			12H20-12H50
PAUSE Midi 12h50- 14h30			

Journée du 19 Janvier après midi (suite)

II° Examen et adoption des documents stratégiques (en Commission de travail, voir leur composition en bas)			
Commissions de travail	Modérateur	Rapporteur	Heure
Commission I: Approche technique sur la maîtrise des valeurs clés pour la Conservation de la Biodiversité dans l'écosystème forestier du Mayombe	Aliou Faye (UICN/PACO)	Prof Dr Soky Kuedikuenda/ Point Focal Mayombe-Angola (Directeur de l'Institut de la Biodiversité)	14h30 -18h00
Commission II: Cadre légal et Institutionnel du Mayombe	Dr Noeline Raondry / UNESCO MAB-Afrique	Victor Vundu dia Massamba (Cellule Juridique/RDC)	
Commission III: Mobilisation des Ressources financières pour le Projet	Johannes Refisch / Adamou Bouhari	Grégoire Nkéoua/ Point Focal FEM Congo (DG Environnement)	

JOURNEE du 20 janvier 2012 (Suite)

Président de la Séance: José Ilanga/ Point Focal Mayombe RDC

Vice-président : Jean-Martin NKoukou-Mienandi

Horaire	Examen et adoption des documents stratégiques
8h30-10h00	Travaux en commission
10h00- 10h15	Pause Café
10h15 – 12h45	III° Examen et Adoption du Rapport synthèse
13h00 – 14h30	Déjeuner

Proposition pour les Groupes de Travail et TDRs respectifs (Programme technique)

Agenda Technique 19/01/2012

Commission I: Approche technique sur la maitrise des valeurs clés pour la Conservation de la Biodiversité dans l'écosystème forestier du Mayombe

Modérateur : Aliou Faye (UICN/PACO)

Rapporteur: Prof Dr Soky Kuedikuenda/ Point Focal Mayombe-Angola (Directeur de l'Institut de la Biodiversité)

Membres:

- Tomás Caetano (Directeur Général de l'IDF- Angola)
- Paula Francisco Camuhoto
- Jean Pierre Agnangoye/ RAPAC-Gabon)
- Filipe Kodo (Expert National Angola)
- Alphonse Batalou (Expert National Congo)
- Jean Dieka (Expert National RDC)
- Tamar Ron (Consultante Principale)
- Léonard Mubalama (UICN/CMAP)
- Membro da Rede Maiombe (GREMIO ABC/ Cabinda)
- Serge OMBA OSODU (Expert National UICN/RDC)
- Mario Bucocci UNEP/Nairobi
- Raymond Lumbuenamo/WWF-RDC
- Director Nacional do IGCA (Angola)
- Maiga Alkassoum (Consultant International du Projet)
- Herculano Amorim (Secteur Privé/ Forestier)
- Louis Léandre EBOBOLA TSIBAH (Gabon)
- Mangovo Tomé (Parlementaire de la Circonscription du Cabinda)
- Raul Danda (Parlementaire de la Circonscription du Cabinda)
- Bryan Curran WWF/TNS
- Gretchen WALTERS/ UICN-PACO (Cameroun)
- Jacques Somda UICN/PACO (Ouagadougou)
- Augustin Mawalala / Expert Mayombe RDC

TDRs de la Commission I: Approche technique sur la maitrise des valeurs clés pour la Conservation de la Biodiversité dans l'écosystème forestier Mayombe

La révision de la qualité des documents produits doit intégrer les aspects ci-après:

1. Analyse critique de la pertinence de la faisabilité Socio-économique, environnementale et technique des corridors biologiques proposés en fonction du contexte de chaque Pays et surtout des bonnes pratiques y afférentes.
2. Analyse de la Cartographie proposée eu égard aux réalités de chaque Pays avec incidence dans l'usage habituel des terres.
3. Proposition des recommandations appropriées pour la mise en œuvre effective de la RTM ainsi que les meilleures pratiques dans la perspective d'une réelle réserve de biosphère.
4. Identification et analyse critique des données manquantes et proposition des voies et moyens pour leur mobilisation et pour y pallier à court et moyen termes.
5. Cadrage technique des leçons apprises dans la 1^{ère} Phase.
6. Examen et validation du programme de Conservation dans l'écosystème transfrontalier Mayombe.
7. Analyse des préoccupations liées à l'aménagement (confer Plan stratégique)

Commission II: Cadre légal et Institutionnel du Mayombe

Modératrice: Dr Noeline Raondry / UNESCO MAB- Afrique

Rapporteur: Victor Vundu dia Massamba (Cellule Juridique/RDC)

Membres :

- Raymond Mbitikon/ COMIFAC
- Teresa Amadora (Consultante Internationale/ Ecosphère Portugal)
- Yacouba Sawadogo UICN/CEL
- Pr Stéphane Doumbe Bille UICN/CEL
- Représentant de l' UICN/ESARO (Kenya)
- Kamia de Carvalho (Angola)
- Joseph Mizingou (Expert National Congo)
- Expert National de la RDC à indiquer
- Représentant du Gouvernement de la Province du Cabinda
- Représentant du Mirex (Ministère des Affaires Etrangères en Angola)
- Directeur National de la Police des Frontières (Angola)
- Représentant du Réseau des ONGs (REDE Mayombe)
- Jean –Martin Nkounkou-Miénandi (Juriste et personne ressource/ Congo)
- Kiala Miranda (Juriste et personne ressource/ Angola)

TDRs pour la Commission II: Cadre légal et Institutionnel du Mayombe

Cette révision devrait inclure les aspects ci-après:

1. La formalisation du cadre Institutionnel du Projet Transfrontalier Mayombe
2. La pertinence des recommandations formulées dans le contexte de la législation en vigueur dans les trois Pays.
3. La faisabilité des aspects clé mis en évidence dans l'harmonisation de la législation des trois Pays avec incidence sur la compatibilité entre les législations nationales et les meilleures pratiques pour le bon fonctionnement de la RTM.
4. L'analyse des critères de base pour l'adhésion du Gabon en tant que membre de jure de l'Initiative Transfrontalière Mayombe.
5. La définition des limites géographiques de la réserve transfrontalière du Mayombe en tenant compte du contexte des zones Côtières.
6. La préparation du procès verbal pour le lancement officiel de la Réserve Transfrontalière du Mayombe.
7. La préparation de la Déclaration Commune de Rio+20
8. La préparation de la décision d'authentification de la date d'entrée en vigueur du Mémoire de Coopération

Commission III: Mobilisation des Ressources financières pour le Projet

Modérateur: Johannes Refisch

Rapporteur: Grégoire Nkéoua/ Point Focal FEM Congo (DG Environnement)

Membres

- Adamou Bouhari PNUA/GEF
- Antoinette Kabi/ Point Focal Mayombe-Congo
- Représentant de l’Ambassade du Royaume de la Norvège
- Représentant de l’ UE
- Représentant de GIZ en Angola
- Représentant de l’Agence Technique et de Coopération Française
- Représentant de SONANGOL
- Deogenio de Oliveira/ Député de la 5ème Commission (Économie et Finances)
- Clarisse Kaputo/ Députée de la 5ème Commission (Économie et Finances)
- Représentant du Ministère des Finances(Angola)
- Directeur du Cabinet d’Inter échanges de la Banque Nationale de l’Angola
- Christian Chatelain UICN/CEESP (France)
- Brigitte Kapinga Souda UICN/RDC
- Représentant du Réseau Mayombe (Angola)
- Vincent Kasulu/ Point Focal FEM- RDC
- Carlos Cadete/ Point Focal FEM - Angola
- Représentant de la Banque Mondiale en RDC
- Cleto Ndikumagenge (Facilitateur du PFBC)
- Représentant du Ministère du Tourisme

Commission III: Mobilisation des Ressources financières pour le Projet

L’examen de la qualité des documents devra également prendre en compte:

1. L’évaluation des propositions financières et techniques formulées dans les documents à soumettre aux donateurs et/ou bailleurs de fonds;
2. Le point des opportunités de financement dans chaque Pays et porter les amendements jugés utiles en vue de faciliter le marketing des options à soumettre aux donateurs et/ou bailleurs.
3. La stratégie régionale pour la diversification des sources de financement, à proposer, incluant notamment des contributions permanentes des Parties États, à la hauteur du seuil minimal du fonctionnement du Projet.

4. L'analyse des piliers du plan stratégique quinquennal, avec un accent particulier sur la conservation de la biodiversité, la réduction de la pauvreté et l'établissement des mécanismes de coopération entre les quatre pays.
5. La proposition d'une liste des donateurs potentiels et une stratégie de communication appropriée.

